

Les activités récentes de la fédération

N° 33

1 La fédération elle-même

Voici un point des informations transmises par notre fédération depuis notre bulletin n° 32 (donc en juillet 2019).

1.1 Conclusions du Conseil européen, 30 juin — 2 juillet 2019

Comme vous le savez sans doute, ce conseil a obtenu un accord sur les futurs dirigeants :

- Charles Michel, président du Conseil européen pour la période allant du 1er décembre 2019 au 31 mai 2022
- Ursula von der Leyen, à la présidence de la Commission européenne (confirmée depuis par le Parlement)
- Josep Borrell Fontelles Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité
- Christine Lagarde à la présidence de la Banque centrale européenne. Le Conseil européen prendra une décision formelle sur cette nomination sur la base d'une recommandation du Conseil, après avoir consulté le Parlement européen et le Conseil des gouverneurs de la BCE. Le mandat du président de la Banque centrale européenne est d'une durée de 8 ans non renouvelable

1.2 Mise à jour de la politique communautaire

- Le Conseil a adopté le règlement relatif à la surveillance du marché. Le règlement garantit une application plus stricte des règles communautaires afin d'accroître la confiance des consommateurs dans les produits mis sur le marché de l'UE. Voici le lien : <https://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2019/06/14/eu-adopts-regulation-to-keep-unsafe-products-off-the-market/>
- Le Conseil a donné mandat à la Commission européenne d'entamer des négociations sur la modernisation du traité sur la Charte de l'énergie (TCE). L'objectif des négociations est de moderniser les dispositions du TCE afin qu'il tienne compte des objectifs du développement durable et du climat, ainsi que des normes modernes de protection des investissements. Le TCE modernisé devrait réaffirmer explicitement le « droit de réglementer », c'est-à-dire le droit des parties contractantes de prendre des mesures pour protéger la santé, la sécurité, l'environnement et d'autres objectifs de politique publique
- Importations de viande bovine sans hormone : Confirmation de l'accord entre l'UE et les États-Unis ; le protocole d'accord concernant l'importation de viande bovine provenant d'animaux non traités avec certaines hormones favorisant la croissance

1.3 Conférence Eurachem sur les incertitudes en novembre

Notre partenaire organise une conférence les 19 et 20 novembre à Berlin qui sera centrée sur les incertitudes en matière d'échantillonnage et d'analyse. Le BAM et Eurolab Allemagne sont co-organisateurs.

1.4 Lettre d'information EUROLAB n° 2

La fédération a diffusé début juillet le second numéro de sa lettre. Voici quelques éléments de cette lettre :

- Le changement des plus hautes instances européennes a des répercussions sur le modèle de gouvernance qui sera adopté, et il est nécessaire d'établir de nouveaux contacts, de présenter à nouveau EUROLAB et sa mission et de reprendre le rôle d'intermédiaire qui est le sien.
- TIC est une organisation issue de la fusion du CEOC et de l'IFIA, EUROLAB intègre cette nouvelle entité en tant que membre associé, dans l'espoir d'accroître la pertinence de son action en faveur des laboratoires.

1.5 Délais étendus pour les communications à la conférence qualité et compétence

La date limite de soumission des résumés pour la IVe Conférence internationale sur la qualité et la compétence a été prolongée jusqu'au 05.08.2019 et pour les communications jusqu'au 16.08.2019.

1.6 Le 19e congrès international de métrologie

Notre fédération diffuse largement l'information sur la tenue de ce congrès à Paris du 24 au 26 septembre 2019.

2 Les instances d'accréditation

2.1 Activités conjointes IAF & ILAC

2.1.1 Prochaine réunion

- 30 mars au 6 avril 2020 — Réunions conjointes à mi-parcours IAF-ILAC, Pékin Chine

2.2 IAF

2.2.1 Un nouvel entrant

L'Association brésilienne d'évaluation de la conformité (ABRAC)

2.2.2 Publications récentes

- IAF MD 5 « Détermination du temps d'audit des systèmes de management de la qualité, de l'environnement et de la santé et de la sécurité au travail » disponible dans « Application documents — Documents selon ISO/CEI 17021 — Organismes de certification — Certification des systèmes de management.
- IAF MD 17 audits pour l'accréditation des organismes de certification des systèmes de management disponibles dans les "Documents de procédure des membres".
- IAF MD 22 application de la norme ISO/CEI 17021-1 pour la certification des systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail (OH&SMS) » disponible dans « Documents de procédure des membres ».

2.3 ILAC

2.3.1 Des projets

- une révision (légère) du document ILAC G3 Qualifications des évaluateurs
- ILAC-P3:XX/20XX guide pour la formation des auditeurs des organismes d'accréditation

2.3.2 Publications récentes

- ILAC G27:07/2019 guide sur les mesures effectuées dans le cadre d'un processus d'inspection
- ILAC R6:05/2019 Structure de la reconnaissance mutuelle de l'ILAC sur l'arrangement et la procédure d'extension de la portée de l'arrangement de l'ILAC

- ILAC P4:05/2019 Reconnaissance mutuelle de l'ILAC concernant l'arrangement : Politiques et gestion
- ILAC P5:05/2019 Reconnaissance mutuelle de l'ILAC concernant l'arrangement : Champ d'application et obligations

2.4 EA

2.4.1 Retraits récents de document

— Pas de période de transition — « EA -4/15 accréditations pour les essais non destructifs ».

— Période de transition jusqu'en novembre 2020 - Norme CEN TS 15 675 « Qualité de l'air. Mesure des émissions de sources fixes. Application de la norme EN ISO/IEC 17025:2005 aux mesures périodiques ».

2.4.2 Publications récentes

- A-INF/03 « Accords multilatéraux et bilatéraux d'évaluation environnementale et listes des signataires »
- EA-INF/03 « EA Accords multilatéraux et bilatéraux et listes des signataires ».

3 L'actualité en normalisation

3.1 Création d'une structure ISO sur la sécurité des aliments

Il s'agit d'envisager d'élaborer la norme ISO 22003-2 qui établirait un ensemble d'éléments communs pour les organismes fournissant des systèmes de vérification et de certification des systèmes de sécurité sanitaire des aliments complémentaires à la norme ISO/CEI 17065:2012 en cas d'accord le GTC36 serait chargé des travaux.

3.2 Les travaux du CASCO

3.2.1 Prochaine réunion plénière

5-6 mai 2020 - 2020 Plénière du CASCO, Berlin, Allemagne